

Déclaration d'une liaison par autocar ≤ 100 km

Partie 1 : Eléments obligatoires (publiés sur le site de l'Arafer)

Identification de l'entité effectuant la déclaration	
Nom de l'entreprise	STARSHIPPER
Raison sociale de l'entreprise	SAS
Preuve de l'inscription au registre mentionné à l'article L. 3113-1 du code des transports ¹	Ci-jointe la licence communautaire
Département d'établissement de l'entreprise	ARDECHE

Liaison déclarée	
S'il s'agit d'une modification d'une déclaration existante, indiquer le n° de la déclaration modifiée (par exemple D2017-xxx) et les modifications apportées : <ul style="list-style-type: none">• Places commercialisées en sus du volume initialement déclaré• Places commercialisées à des horaires s'écartant de plus d'1/2 heure de ceux initialement déclarés• Diminution de temps de parcours d'au moins 10%• Modification du point d'arrêt à l'origine ou à la destination initialement déclarés	
Origine ² de la liaison <i>(adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)</i>	Gare de Laval Place de la Gare - 53000 - Laval - France Point GPS Google Maps : 48 07594369 -0 760562286
Destination ³ de la liaison <i>(adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)</i>	Segré Gare routière 6 Rue Ernest Renan, 49500 Segré - France Point GPS Google Maps : 47 6862388 -0 8763397999

1 « Les entreprises de transports public de personnes établies sur le territoire national doivent être inscrites à un registre tenu par les autorités de l'Etat dans les conditions prévues par l'article L. 1421-1. L'inscription à ce registre peut être subordonnée à des conditions d'établissement, d'honorabilité professionnelle, de capacité financière et de capacité professionnelle selon des modalités fixées par décret en Conseil d'Etat »

2 Extrémité 1 de la liaison concernée

3 Extrémité 2 de la liaison concernée

Itinéraire(s) envisagé(s)	Pièce jointe : N° 1 Nom du fichier : Annexe 1 : Plan de la desserte Laval - Segré
Temps de parcours	1 h 10 min
Fréquence et volume maximal de places proposées à la vente, pour chaque horaire	Pièce jointe(s) : n° 2 Nom du fichier : "Annexe 2 - Fiche Horaire Laval - Segré" 48 places maximum proposées par trajet Fréquence quotidienne avec une exploitation annuelle 365 jours/an 48 places par car * 2 trajets jour * 365 = 35 040 places maximales



Origine :

Gare de Laval

Place de la Gare - 53000 - Laval – France

Point GPS Google Maps : 48.07594369, -0.760562286

Destination :

Segré Gare routière

6 Rue Ernest Renan, 49500 Segré - France

Point GPS Google Maps : 47.6862388, -0.8763397999

Temps de trajet : 1 h 10 min

Distance selon Google Maps : 54 kms

ANNEXE 2 – Fiche horaire LAVAL - SEGRE : demande d'autorisation ARAFER du 09/08/

Jour de fonctionnement	LAVAL - SEGRE
	Aller
	Horaire 1
Lundi	15:00
Mardi	15:00
Mercredi	15:00
Jeudi	15:00
Vendredi	15:00
Samedi	15:00
Dimanche	15:00

Jour de fonctionnement	SEGRE - LAVAL
	RETOUR
	Horaire 1
Lundi	19:50
Mardi	19:50
Mercredi	19:50
Jeudi	19:50
Vendredi	19:50
Samedi	19:50
Dimanche	19:50